



**Cérémonie de signature :
Protocole d'accord entre l'OIC et
la FAO**

1. La Directrice exécutive souhaite informer les Membres que, suite à son approbation lors de la 141e session du Conseil international du Café, le protocole d'accord entre l'Organisation internationale du Café (OIC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) sera signé à Rome le 14 juillet 2026 à 13h00, heure locale.
2. La cérémonie de signature se tiendra au siège de la FAO, au Centre Sheikh Zayed (Centre international des médias et du savoir de la FAO), à l'issue de l'événement intitulé « Tirer parti des accords commerciaux régionaux pour des systèmes agroalimentaires durables : une voie de coopération pour faire avancer l'agenda environnemental », organisé en marge de la 77e session du Comité des produits (CP).
3. La Directrice exécutive prie les Membres de l'OIC d'informer leurs délégations respectives auprès de la FAO si des représentants gouvernementaux souhaitent assister à la cérémonie. Tous les Membres participant à la 77e session du CP sont cordialement invités à se joindre à la cérémonie, qui officialisera le partenariat de longue date entre l'OIC et la FAO.